



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal tenue le 31 août 2025 au bureau municipal, au 247 principale, Sainte-Monique, à 8 h 30.

Sont présents :

Siège #1 - Mme Marthe Tétreault
Siège #2 - Mme Nathalie Chapdelaine
Siège #3 - Mme Marylène Gauthier
Siège #4 - M. Michel Veilleux
Siège #5 - M. Jean-François Guévin
Siège #6 - Mme Lisa-Marie Lemire

Est/sont absents :

Formant quorum sous la présidence de madame Denise Gendron, mairesse. L'ensemble des élus renonce à l'avis de convocation de la séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - Ouverture de la séance et renonciation du délai d'affichage

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte. L'ensemble des élus présents renonce à la période d'affichage de l'avis de convocation de l'ordre du jour.

2025-08-160 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour et qu'ils renoncent à l'avis de convocation de 48 heures. Ils déclarent l'avoir lu.

- 1 - Vérification des présences et renonciation à l'avis de convocation
- 2 - Ouverture de la séance et renonciation du délai d'affichage
- 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 - Nomination d'un secrétaire de la rencontre
- 5 - Nomination de M. Frédéric Marcotte comme directeur général et greffier-trésorier par intérim
- 6 - Autorisation de signature de contrat du directeur général et greffier trésorier par intérim
- 7 - Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ Jean-François Guévin

APPUYÉ Marthe Tétreault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour.

4 - Nomination d'un secrétaire de la rencontre

Considérant la situation qui prévaut, le conseil convient que M. Frédérick Marcotte agira comme secrétaire de la rencontre.

2025-08-161 5 - Nomination de M. Frédérick Marcotte comme directeur général et greffier-trésorier par intérim

CONSIDERANT Que le directeur général Patrice Vaugeois est en congé de maladie ;

CONSIDERANT Que la municipalité se doit d'agir rapidement pour continuer les opérations municipales ;

Il est proposé par Jean-François Guévin et appuyé de Lisa-Marie Lemire et unanimement convenu, que la municipalité de Sainte-Monique embauche M. Frédérick Marcotte à titre de directeur général et greffier trésorier par intérim.

2025-08-162 6 - Autorisation de signature de contrat du directeur général et greffier trésorier par intérim

Il est proposé par Michel Veilleux, appuyé de Jean-François Guévin et unanimement résolu d'autoriser la mairesse Denise Gendron et la conseillère Marthe Tétreault de signer le contrat de travail temporaire de M. Frédérick Marcotte.

2025-08-163 7 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Chapdelaine

Que la séance soit levée à 08 h 57.

Je, soussignée, Denise Gendron, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Gendron
Mairesse

Frédérick Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

La Mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto. Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.

Denise Gendron
Mairesse

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Frédérick Marcotte, directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Frédérick Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier par intérim